LE BERRY RÉPUBLICAIN Edition du 2 février 2024

Chœurs en concert à St-Bonnet

Bourges

L'église Saint-Bonnet accueillera demain soir le concert de Noël des Chœurs de Bourges. Initialement prévu le 9 décembre, il avait dû être reporté.

Martine Pesez
martine.pesez@centrefrance.com

ENSEMBLE. Les Chœurs de Bourges (ici en répétition) sont dirigés par Viviane Durand.

« Je pense que ce sera un chouette concert. Il se présente beaucoup mieux qu'en décembre ! » C'est Viviane Durand, la cheffe des chœurs de Bourges, qui parle. L'avant-dernière répétition, dans une salle du conservatoire de Bourges, a fait le plein. Ils étaient 68 choristes, hommes et femmes, assis face à elle. Rien à voir avec ce soir de décembre où, devant les rangs clairsemés, décimés par le Covid, la grippe et autres maux hivernaux, il avait fallu prendre la décision d'annuler le concert de Noël.

Comme les *Magnificat* de Vivaldi et de Pergolese, la *Messe de Minuit*, de Charpentier, figurait dans le programme initial, intégralement repris pour le concert de demain auquel elle donnera une petite saveur... anachronique.

« Ces œuvres sont un peu des tubes de la musique sacrée, commente Viviane Durand. Ce ne sont pas pour autant des pièces faciles ! Un tel programme est difficile à monter en temps normal, mais les Chœurs de Bourges sont capables de prouesses. Seulement, nous n'avions pas compté avec les absences qui se sont succédé. Je n'avais jamais les mêmes personnes devant moi ! » Autant laisser passer la vague...

Au profit du Téléthon

Ainsi, remarque Florence Tanton, présidente des Chœurs de Bourges, « nous avons eu plus de temps pour répéter, et ce n'est pas plus mal. Ceux qui ont dû s'absenter ont pu rattraper les autres. » Demain, les chœurs seront accompagnés par Pierre Courthiade à l'orgue et Sylvie Cagnioncle au violoncelle. Et Viviane Durand a confié à quelques choristes volontaires les parties de solistes.

Comme initialement prévu, le concert s'inscrit dans le cadre du Téléthon. Et les billets réservés en décembre restent valables. ■

Pratique. Samedi 3 février, à 20 h 30, à l'église Saint-Bonnet. Entrée : 18 € ; 12 € ; gratuite pour les moins de 12 ans. 1 € sur chaque billet sera reversé à AFM Téléthon. Billetterie en ligne sur Helloasso. Billetterie sur place une heure avant le début du concert. Renseignements : www.choeursdebourges.fr.